



AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 113/ASMI/MINTP/DCT/CAO/IE2/2019 DU 19 SEPT 2019

POUR LA SÉLECTION D'UN PARTENAIRE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE BITUME AU CAMEROUN

Dans le cadre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement de la République du Cameroun, appréhendant le rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et la promotion d'une croissance forte et durable, a entrepris d'investir massivement dans le développement des infrastructures. La plupart de ces infrastructures étant consommatrices de bitume, la nécessité d'en produire au niveau interne s'est imposée.

La consommation du bitume est croissante pour les besoins infrastructurels au Cameroun, ainsi que pour ceux de la sous-région.

L'implantation d'une usine de bitume au Cameroun permettrait notamment : (i) de réduire le coût des travaux routiers ; (ii) de créer des emplois (directs et indirects) ; (iii) de réduire les importations et améliorer la solde de la balance commerciale ; (iv) de développer ainsi la chaîne de valeurs.

Par conséquent, il importe, pour le gouvernement, de favoriser, d'encourager et d'encadrer les initiatives, par des facilitations, voire des prises de participation ou dans un partage de risques de partenariat public/privé, à travers un cadre juridique et institutionnel adapté.

La consultation des partenaires potentiels, publics ou privés, pour la mise en œuvre du projet s'avère indispensable, afin d'assurer une saine concurrence dans ce secteur et mettre sur le même pied d'égalité, les partenaires potentiellement intéressés.

Compte tenu de tous ces enjeux pour le développement du Cameroun, le gouvernement lance un Appel Public International à Manifestation d'Intérêt en vue de la sélection d'un prestataire pour la mise en place d'une unité de production du bitume au Cameroun.

I- OBJET DE LA SOLLICITATION

Cet appel à candidatures a pour objet principal la sélection d'une entreprise, d'un groupement d'entreprises ou d'un consortium avec lequel le gouvernement de la République du Cameroun va s'engager dans le processus de production et de distribution du bitume au Cameroun et vers les autres régions CEMAC et CEDEAO.

II- LANGUE DE TRAVAIL

Les offres seront déposées en français ou en anglais.

III- DESCRIPTION DE LA PRESTATION

La prestation consistera en :

- L'élaboration d'une étude de faisabilité ;
- La construction et l'exploitation de l'usine de production de bitume.

La partie publique se réserve le droit de modifier la consistance des prestations durant le dialogue de la pré-qualification. Le candidat en sera notifié et cet ajout fera l'objet d'une négociation.

IV- CRITÈRES DE QUALIFICATION

- Être une entreprise, un groupement d'entreprises ou un consortium ;
- Justifier d'une bonne capacité administrative, technique et financière ;
- Justifier d'une bonne expérience dans le domaine pétrolier.

V- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les soumissionnaires intéressés doivent déposer leur offre en deux volumes séparés constitués d'une présentation du partenaire et d'une proposition technique.

V-1 PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Il s'agit de donner les éléments sur : (i) les statuts de l'entreprise, ou alors ceux de celles constituant le groupement ou le consortium, (ii) leur structuration ; (iii) les justificatifs de la capacité technique en relation avec le projet et (iv) la surface financière et les possibilités d'investissement.

Dans le cas d'un consortium, il peut être présenté l'expérience de chacun des partenaires dans le domaine spécifique de son intervention.

V-2 PROPOSITION TECHNIQUE

Les partenaires privés intéressés doivent fournir des éléments préliminaires qui leur permettront de se déterminer sur la faisabilité du projet.

Il s'agit notamment, dans cette proposition :

- D'élaborer une note de compréhension des objectifs du projet ;
- De suggérer les modes et la forme de partenariat avec l'Etat ;
- D'estimer le programme de mise en place (durée de la négociation, durée de mise en place de l'usine, etc.) ;
- De préciser les technologies et les matériels qui seront utilisés, ainsi que les variantes de bitume à produire et/ou à distribuer ;
- De préciser les conditions d'exploitation ;
- De faire des analyses de rentabilité financière pour l'entreprise et faire ressortir les avantages

macroéconomiques et sociaux;

- De préciser les flux financiers à mobiliser ;
- De faire une analyse des risques et les moyens de leur gestion ;
- De présenter le processus que le candidat compte mettre en œuvre pour aboutir à la production du bitume au Cameroun.

Les candidats promoteurs de techniques et produits innovants alternatifs au bitume, présenteront dans les mêmes formes et la même structuration leur dossier, en faisant des études sur les avantages comparatifs de leur approche avec les techniques classiques, ainsi que les conditions d'exploitation spécifiques éventuelles.

VI- CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

VI-1 Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100 ;

VI-2 Critères essentiels

- La compréhension des objectifs du projet sur **15 points** ;
- Le programme de mise en place (durée de la négociation, durée de mise en place de l'usine, etc.) sur **05 points** ;
- Les technologies et les matériels qui seront utilisés, ainsi que les variantes de bitume à produire et/ou à distribuer sur **15 points** ;
- Les conditions d'exploitation sur **10 points** ;
- Les analyses de rentabilité financière pour l'entreprise et faire ressortir les avantages macroéconomiques et sociaux sur **20 points** ;
- Les flux financiers à mobiliser sur **15 points** ;
- Une analyse des risques et les moyens de leur gestion sur **10 points** ;
- La présentation des avantages comparatifs et des conditions d'exploitation spécifiques éventuels sur **10 points** ;

VI-3 Sélection des candidats

Les trois (03) premiers candidats les mieux classés après l'évaluation des offres seront retenus pour un dialogue de pré-qualification, qui se déroulera à Yaoundé, avec la Commission d'Analyse.

Ce dialogue de pré-qualification visera à approfondir l'offre des candidats, notamment en ce qui concerne les modalités d'appui, d'interventions, ou de partenariat avec l'État.

Les modalités spécifiques de cette phase seront communiquées aux candidats retenus.

VII- DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copies marqués comme tels devront être déposés sous plus fermé et scellé au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, 11^e Étage porte N°9 de l'immeuble de l'Émergence (Immeuble Ministériel) N°1 sise à la Poste Centrale au plus tard, le **07 Novembre 2019 à 15 heures**, portant la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 113/ASMI/MINTP/DCT/CAO/IE2/2019 DU 19 SEPT 2019

POUR LA SÉLECTION D'UN PARTENAIRE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE
UNITÉ DE PRODUCTION DE BITUME AU CAMEROUN.

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les candidats ayant finalisé leurs offres hors du Cameroun pourront les acheminer au courrier central du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé à la boîte postale suivante :

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
BP 15 406 YAOUNDÉ - CAMEROUN

VIII- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, Tél. : 22 22 29 234.

Yaoundé, le 19 Septembre 2019

Emmanuel NGANOUD